



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Motion

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 15-467-061

Déposé le : 10.2.15

Scanné le : _____

Art. 120 à 126a LGC La motion est une proposition soumise au GC et impliquant pour le CE (ou exceptionnellement une commission parlementaire) d'élaborer et de présenter un projet de loi ou de décret. Elle touche à une compétence propre du GC. Le motionnaire motive sa demande et expose le sens de la législation souhaitée.

La motion peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le motionnaire demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct de la motion à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate.

- Soit un député ou le CE demande la prise en considération immédiate de la motion et son renvoi au CE.

- Soit l'auteur de la motion demande sa prise en considération immédiate et son renvoi à une commission parlementaire chargée de présenter un projet de loi ou de décret.

Suite au vote du GC, la motion est soit renvoyée au CE, soit à une commission parlementaire, soit classée.

Important : sur proposition d'un député, d'une commission ou du CE, le GC peut, jusqu'à sa prise en considération, transformer la motion en postulat, auquel cas la procédure du postulat s'applique.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre de la motion

Amnistie fiscale / procédure simplifiée

Texte déposé

Nous souhaitons que le Conseil d'Etat élabore un projet de loi afin de mettre en place une procédure simplifiée et intéressante de déclaration d'annonce de montants non déclarés à l'autorité fiscale.

Commentaire(s)

Les différentes réformes en cours dans les domaines bancaires, financiers et fiscaux génèrent un changement de situation important dans les relations entre l'Etat et ses citoyens. Nous souhaitons encourager les citoyens concernés à se régulariser au vu de ce qui précède.

Plusieurs cantons ont mis ou vont mettre en place un tel système. Le but est d'augmenter les recettes fiscales et de réinjecter des montants importants dans le système. Le momentum nous paraît particulièrement opportun, notamment comme mesure de soutien à l'économie.

Nous pourrions nous inspirer de l'expérience des autres Cantons suisses qui ont étudié et/ou mis en place un mode opératoire sur une durée limitée. Ceci permettrait aux personnes physiques et morales de déclarer des avoirs personnels ou transmis lors d'une succession. Il s'agirait d'une procédure simple, discrète et rapide.

Le formulaire simplifié proposerait des conditions adaptées au statut de la situation (salarié, indépendant, héritier).

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures



(b) renvoi à une commission sans 20 signatures



(c) prise en considération immédiate et renvoi au CE



(d) prise en considération immédiate et renvoi à une commission parlementaire



Nom et prénom de l'auteur :

Groupes UDC , PLR , Vert'libéraux

Signature :

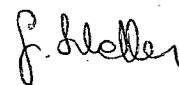
P.-A. Pernoud, C. Calpini, G. Schaller

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

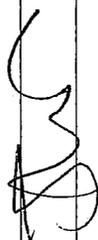
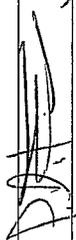
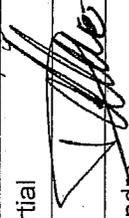
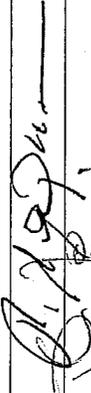
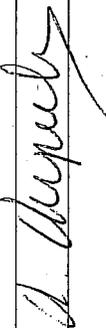


Calpini

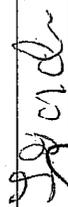
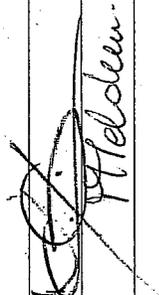
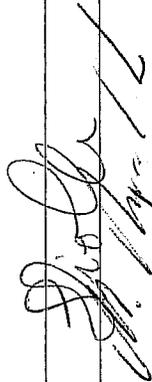
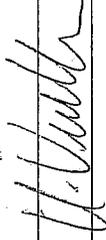
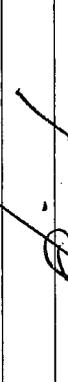
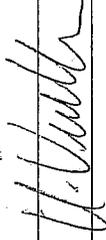
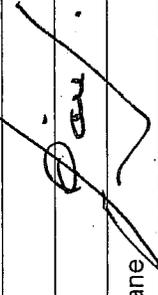
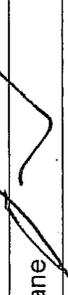
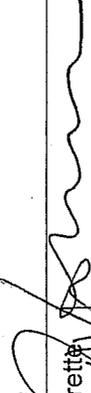
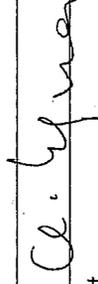


Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

Aellen Catherine	Chappuis Laurent 	Eggenberger Julien
Ansermet Jacques 	Cherbuin Amélie	Ehrwein Nihan Céline
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine 	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chollet Jean-Luc 	Favrod Pierre-Alain 
Aubert Mireille	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Ballif Laurent	Christin Dominique-Ella 	Gander Hugues
Bendahan Samuel	Collet Michel	Genton Jean-Marc 
Berthoud Alexandre 	Cornamuz Philippe 	Germain Philippe
Bezencçon Jean-Luc 	Courdesse Régis 	Glauser Alice
Blanc Mathieu 	Cretegny Gérard	Glauser Nicolas 
Bolay Guy-Philippe	Cretegny Laurence 	Golaz Olivier
Bonny Dominique-Richard 	Crottaz Brigitte	Grandjean Pierre
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial	Grobéty Philippe 
Bory Marc-André 	Debliuè François 	Guignard Pierre
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Brelaz Daniel	Desmeules Michel 	Haury Jacques-André 
Brelaz François	Despot Fabienne 	Hurni Véronique 
Buffat Marc-Olivier 	Devaud Grégory 	Induni Valérie
Buffat Michaël 	Divorne Didier	Jaccoud Jessica
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François 	Ducommun Philippe 	Jaquier Rémy 
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Capt Gloria	Durussel José	Jungclaus Delarze Suzanne
Chapalay Albert 	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf 

Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

Kernen Olivier	Nicolet Jacques	Rydlo Alexandre
Kunzé Christian	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella 
Labouchère Catherine	Oran Marc	Schobinger Bastien
Lachat Patricia	Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Luisier Christelle	Payot François 	Schwab Claude
Mahaim Raphaël	Pernoud Pierre-André 	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier	Perrin Jacques 	Sordet Jean-Marc 
Manzini Pascale	Pidoux Jean-Yves	Surer Jean-Marie 
Marion Axel	Pillonel Cédric	Thuillard Jean-François
Martin Josée	Podio Sylvie	Tosato Oscar
Mattenberger Nicolas	Probst Delphine	Treboux Maurice 
Matter Claude 	Randin Philippe	Trolliet Daniel
Mayor Olivier	Rapaz Pierre-Yves 	Tschopp Jean
Meienberger Daniel 	Ravenel Yves 	Uffer Filip
Meidum Martine 	Renaud Michel	Venezelos Vassilis
Melly Serge	Rey-Marion Aïette 	Voiblet Claude-Alain
Meyer Roxanne	Rezso Stéphane 	Volet Pierre 
Miéville Laurent 	Richard Claire	Vuarnoz Annick 
Miéville Michel 	Riesen Werner	Vuillemin Philippe 
Modoux Philippe 	Rochat Nicolas	Weber-Jobé Monique
Mojon Gérard	Romano Myriam	Wehrli Laurent
Montangero Stéphane 	Roulet Catherine	Wüthrich Andreas
Mossi Michele	Roulet-Grin Pierrette 	Wyssa Claudine 
Neiryck Jacques	Rubattel Denis 	Yersin Jean-Robert
Neyroud Maurice	Ruch Daniel 	Züger Eric